

TITRES DE SÉJOUR Aucun salarié ne doit perdre son salaire !

QVCT – DES SITUATIONS QUI NE PEUVENT PLUS DURER

Lors de la troisième réunion consacrée à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail (QVCT), la question du renouvellement des titres de séjour a été reposée par la CFDT. La CGT EEH s'en félicite, d'autant plus que nous alertons la direction et travaillons sur ces situations depuis de nombreux mois. Plusieurs dossiers ont déjà pu être débloqués, évitant à des collègues de basculer dans une précarité administrative et financière totale.

DES SITUATIONS HUMAINES INACCEPTABLES

Un collègue du site de Bagnolet, que la CGT accompagne depuis plusieurs mois, se trouve aujourd'hui dans une situation extrêmement critique, privé de salaire du fait de blocages administratifs, alors qu'il est salarié depuis de nombreuses années. Une autre collègue risque de se retrouver dans la même situation. C'est inacceptable !

SOLIDARITÉ SYNDICALE : UNE NÉCESSITÉ

La CGT EEH considère qu'aucun salarié ne doit rester seul face à ce type de difficulté. Quand il s'agit de défendre la dignité des salarié·es, l'unité syndicale est utile et nécessaire.

NOS EXIGENCES IMMÉDIATES

C'est pourquoi, en nous inscrivant dans la démarche de la CFDT, nous demandons officiellement la compensation des salaires perdus et la mise en place immédiate d'un fond de solidarité via le CSE.

Pour cela, la CGT EEH demande à la direction :

- soit le versement exceptionnel de 25 000 € pour abonder ce fond de solidarité,
- soit l'abandon d'une échéance de remboursement liée au vol des chèques cadeaux mis à l'abri par les élus·es SUD. Il n'y a pas de raison que les salariés soient les seuls à rembourser le vol des chèques cadeaux et qu'en cas de coup dur, ils soient abandonnés à leur triste sort.

LES SALARIÉ·ES NE DOIVENT PLUS ÊTRE LES COCHONS PAYEURS

Ils payent déjà cette année la baisse des chèques cadeaux de 160 € à 120 €, alors qu'ils n'ont aucune responsabilité dans le manque d'anticipation qui s'est révélé et l'absence de fond de solidarité que l'on constate. De ce point de vue un peu plus de transparence ne ferait de mal à personne.

POUR EN FINIR AVEC L'AMATEURISME DANGEREUX

Cette situation n'est ni une fatalité, ni un hasard. Elle est le résultat de choix de gestion contestables. Il devient urgent de se diriger vers une gestion plus sérieuse, plus proche des salariés, plus en contact avec le réel et donc plus anticipatrice.

- Une commission de solidarité créée immédiatement afin que la solidarité soit un outil de protection collective.
- Une gestion saine, rigoureuse et transparente afin d'être au plus près des demandes des salariés.
- Des activités sociales et culturelles au service des salarié·es.

Titres de séjour : aucun salarié ne doit perdre son salaire !

Mais il reste au moins un cas et c'est insupportable !

■ CGT EST ENSEMBLE HABITAT

Parce que la Qualité de Vie et des Conditions de Travail commence aussi par le droit de vivre dignement de son travail, vous pouvez et pourrez compter sur la CGT EEH pour qu'aucun salarié ne soit laissé sur le bord du chemin.